



COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

Séance du 26 février 2015

Le vingt-six février deux mil quinze, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GARCHY (Nièvre), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis HOUCHOT, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Denis HOUCHOT, Maire - Jean-Paul NARCY, 1er Adjoint - Béatrice LAMOUREUX, 2^{ème} Adjoint - Francis ARNOUX - Isabelle CHERRIER - Jacques CONDAMINE - Evelyne JACQUELIN - Alain PICARD.

Absente excusée : Madame Marie-Thérèse MINARD, Messieurs Alain BOURGEX et Stéphane LAFRANCHISE

Pouvoirs : Madame MINARD à Monsieur NARCY ; Monsieur LAFRANCHISE à Monsieur HOUCHOT ; Monsieur BOURGEX à Monsieur PICARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul NARCY.

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2014

Le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2014 qui se résume ainsi :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses :	286 7522.88 €	Dépenses :	115 760.66 €
Recettes :	315 254.17 €	Recettes :	132 614.56 €

Résultats exercice 2014

Section de fonctionnement : + 28 501.29 €

Section d'investissement : + 16 853.90 €

Soit, un excédent de 45355.19 € sur l'exercice 2014.

Reports exercice 2013 : + 63 927.89 €

Soit, un excédent global de 109 283.08 €.

En dépenses, le reste à réaliser sur les travaux inscrits au budget 2014 s'élève à : 28 030.00 €





COMPTE-RENDU du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

Il en résulte ainsi un excédent de clôture de 81 253.08 €.

Le compte administratif est en concordance avec le compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal. Ces deux documents sont adoptés à l'unanimité.

Travaux église

Les travaux se poursuivent dans de bonnes conditions.

Concernant la deuxième tranche de travaux, les devis estimatifs établis par l'Architecte ont été présentés. Il a été décidé d'inscrire, dans la 2ème tranche, les travaux suivants :
maçonnerie extérieure, charpente et restauration du beffroi, restauration des cloches.

Travaux salle polyvalente

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis concernant les travaux de la salle polyvalente (réfection du chauffage, des peintures pose de placo phonique et sonorisation).

Après étude et comparaison des devis, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, retient les entreprises suivantes :

<u>Chauffage – Electricité – Sonorisation :</u>	Entreprise Florian GRUNDHEBER
Montant des travaux :	12 611.84 €
<u>Peinture :</u>	Entreprise Gilles HENAULT
Montant des travaux :	15 971.62 €
<u>Placo phonique :</u>	Monsieur Damien CHAMOUARD
Montant des travaux :	8 800.20 €

Il a été décidé de ne pas rénover la cuisine cette année.

Bureau de vote des élections départementales des 22 et 29 mars 2015

La liste des permanences a été établie.





COMPTE-RENDU du **CONSEIL MUNICIPAL**
de la
COMMUNE de GARCHY - 58150

Questions diverses

L'association « Patrimoine et Terroir » a remis un chèque de 600 € pour les travaux de réfection de l'église.

La date et le choix du spectacle de Noël des enfants seront décidés lors de la prochaine réunion du C.C.A.S qui aura lieu le 3 mars prochain.

14 juillet : contact sera pris avec un groupe folklorique pour animer l'après-midi. Le bas sera animé par Nicolas LAMOUREUX.

Il a été décidé de ne pas donner suite à une demande de subvention de l'association de Pouilly-sur-Loire, « Gymnastique Jeunesse Pouillysoise ».

- ✓ La prochaine réunion est fixée au jeudi 2 avril 2015.

La séance est levée à vingt-deux heures vingt minutes.

